

Une course contre la montre pour transformer le bois brûlé

05/08/2022 | Terre-net Média

Quelques jours après les violents incendies qui ont ravagé plus de 20 000 hectares de forêts en Gironde, les sylviculteurs tentent de sauver au plus vite le bois touché par les flammes, encore exploitable pendant quelques jours, afin de limiter leurs pertes.

En juillet, plus de 7 000 hectares de forêts ont brûlé en **Gironde**, à La Teste-de-Buch près du bassin d'Arcachon, et près de 14 000 hectares à Landiras, dans une monoculture de pins.

S'il est « encore trop tôt pour établir un bilan » selon le syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, la **filère bois** girondine craint un impact économique important des incendies. Nicolas Douzain, délégué général de la fédération nationale du bois, estime que « deux millions de mètres cube de bois sont concernés », un volume équivalent à « 40 % de ce qui est transformé annuellement dans le bassin landais ».

Afin de sauver leur filière, les **sylviculteurs** girondins sont « partis dans une course contre la montre », raconte Éric Constantin, délégué régional Nouvelle-Aquitaine de l'Office national des forêts (ONF).

« Il faut qu'on puisse diagnostiquer et récolter le maximum de bois - blessé et mort - et faire en sorte qu'il soit utilisable », dit-il. « Il faut valoriser tout ce qui peut l'être dans des délais courts pour éviter l'accumulation des insectes ravageurs comme les scolytes. S'ils s'installent, ça peut faire des dégâts sur des arbres sains ».

Palettes et charbon de bois

Vite récolté, le **bois qui a brûlé** reste exploitable, explique l'ONF sur son site. Les impacts et traces superficielles du feu peuvent toutefois conduire à un déclassement des usages possibles.

Le bois le moins affecté peut être destiné au bois d'œuvre, premier niveau d'utilisation pour la construction ou l'ameublement, « mais dans la qualité inférieure, c'est-à-dire le bois palette », explique Yves Rigole, responsable commercial bois à la direction territoriale Midi-Méditerranée de l'ONF. En Gironde, c'est le pin maritime, une essence forestière adaptée au sol sablonneux, qui est exploité pour la fabrication des palettes « comme 70 % des bois aquitains », souligne Nicolas Douzain.

Le bois d'œuvre est tiré du fût, la partie la plus grosse et la mieux conformée du tronc située entre le sol et la première grosse branche. Le bois de petite dimension est quant à lui appelé le bois d'industrie. Il est exploité pour la fabrication des panneaux de particules, papier et carton ou encore pour la chimie verte.

Toutefois, les utilisations commencent à être dégressives si le feu est passé de façon plus lourde et agressive. Par exemple, les bois « non calcinés, mais léchés par les flammes ne peuvent en aucun cas être utilisés en bois de papeterie » en raison de la présence d'écorce noire qui « pollue la cuisson de la pâte à papier », souligne Yves Rigole.

Si les dégâts sont trop importants, le bois énergie reste le débouché ultime : selon le responsable commercial bois à l'ONF, le bois le plus atteint est exploité sous forme de « charbon et de biomasse » pour produire principalement de la chaleur et de l'électricité.

Risque de nouveaux incendies

Rien n'est perdu pour la filière bois girondine « capable et susceptible de valoriser ces produits », souligne Éric Constantin. Mais « la quantité de bois que l'on peut sauver dépend aussi de la disponibilité de la main d'œuvre », tempère Nicolas Douzain. Yves Rigole, lui aussi, reconnaît que l'on peut récupérer le bois sinistré à condition que le personnel puisse se mobiliser dans des délais courts et que le massif forestier reste accessible après un **incendie**.

Le sauvetage du bois connaît encore d'autres obstacles, comme le risque toujours élevé de feux de forêt, la Gironde étant repassée en vigilance rouge incendies depuis lundi. « Il faut avoir en tête que le feu n'est pas éteint », précise Éric Constantin, avant de poursuivre : « Si on veut entrer en forêt pour intervenir sur un feu qui n'est pas éteint, il faut les moyens de pompiers à côté pour pouvoir parer à toute éventualité, ce qui n'est pas responsable par les temps qui courent. On est encore en plein été et malheureusement les moyens d'intervention ne peuvent pas être sur-mobilisés ».